



L'ÉDITO du MAIRE

Chères Jolimessines, chers Jolimessins,

Je commencerai cet édito par m'excuser de la distribution tardive de notre bulletin annuel. Je m'en excuse particulièrement auprès des associations et de l'école qui avaient transmis leurs bilans d'activités dans les délais demandés.

Je ne vais pas retracer le bilan de l'année 2023. Il est détaillé dans les pages qui suivent par chaque adjoint, par chaque association et par l'école. Un grand merci à toutes et à tous pour vos engagements au service de Jolimetz. Avec une population de 872 habitants, stable depuis plusieurs années, Jolimetz en pays de Mormal est un village attractif où il fait bon vivre grâce à son environnement et à votre dynamisme.

Un remerciement particulier à l'équipe éducative. L'école, forte de ses 115 élèves dont plus de la moitié habite les communes environnantes, est toujours aussi attractive. Le travail admirable réalisé tout le long de l'année par Madame Sandrine Jéronez et toute l'équipe pédagogique ainsi que le dévouement de l'association des parents d'élèves en font une école enviée dans les environs.

Un remerciement également aux différents acteurs économiques de notre commune : Entreprises, artisans, commerçants et auto-entrepreneurs rendent notre village attractif en développant l'emploi local.

Je félicite également le personnel communal : Marie-Florence, Malika, Laura, Fanny, Mandy, Barbara, Bruno et Mathieu pour leur travail au quotidien et leur dévouement pour chaque Jolimessine et Jolimessin.

2023 aura été une année bien agitée pour notre village. D'abord les soucis administratifs résolus par l'arrivée de Madame Barbara Witasse en octobre au secrétariat de la mairie. Puis, après des années d'études et de recherches de subventions, les deux gros chantiers ont démarré et se finaliseront en 2024. Ces projets sont subventionnés à 80% par : l'Etat, la Région, le Département du Nord, la Communauté de Communes du Pays de Mormal, le Syndicat d'électrification de l'Arrondissement D'Avesnes-sur-Helpe, la CARSAT, Villes Amies des Aînés, la Fondation du Patrimoine et les nombreux donateurs. Au regard du nombre de financeurs, vous pouvez imaginer le nombre de dossiers qu'il a fallu monter et suivre pour obtenir ces 80% de subventions. Ce travail fastidieux est indispensable si nous tenons à respecter nos engagements.

1- La transition énergétique : Ces travaux perturbent bien la vie au centre du village et avancent un peu plus lentement que prévu pour des raisons météorologiques et également en raison de certaines malfaçons. Néanmoins, ils devraient être terminés pour cette fin d'année. Ce projet ambitieux diminuera les charges de fonctionnement de la commune et améliorera la qualité de la vie scolaire et associative.

2- La maison du sabotier : Avec son toit de chaume, la restauration de cette longère du 18^{ème} siècle valorisera le patrimoine bâti communal et favorisera le développement associatif dont la bibliothèque gérée par l'association « Anima-livres ». La nouvelle association « Jolimetz-jolibois/les Amis du sabotier » veillera, une fois la restauration terminée, à faire vivre une pièce dédiée aux métiers d'antan liés au bois et à la forêt.

A ces deux projets qui marqueront le village pour plusieurs décennies, nous pouvons ajouter :



3- L'acquisition d'une propriété de 4 000 m² composée d'une pâture (centrale pour la commune), d'une grange et d'une maison située au n°9 rue Coulon.

La commune revendra dans les plus brefs délais la maison avec un jardin afin de limiter l'emprunt. Nous garderons la grange afin de bénéficier d'un atelier pour les agents et d'un lieu de stockage pour le matériel. Nous utiliserons la pâture pour bénéficier d'un espace permettant de relier en liaisons douces : 1 - la nouvelle mairie, 2 - l'école, 3 - le futur béguinage, 4 - le futur lotissement, 5 - la maison du sabotier, 6 - la rue Coulon.

4- Le projet de béguinage au centre du village :

Le permis de construire a été déposé et la construction de **4 T2 et de 4 T3** devrait commencer au début de cet été. Ces logements, à faible loyer, seront réservés aux personnes âgées à revenu modeste. Nous reviendrons vers vous dès le début des travaux car une étude à « Maîtrise d'usage » sera financée par le réseau « Villes Amies des aînés ». Les travaux devraient s'étaler sur 18 mois.

5- Le projet de lotissement PROTÉRAM :

Ce lotissement sera situé aux abords de la « Maison du sabotier ». Le permis d'aménager doit être déposé prochainement. Une fois les délais administratifs écoulés, les travaux de voirie devraient commencer au début de l'automne. Dix parcelles en accession à la propriété seront disponibles dès la fin des travaux de viabilisation.

6 - Finaliser les boucles pédestres vers la 'Ferme de l'Hôpital' et la rue du Rond Quesne.

Ces deux tracés pédestres sont Inscrits dans les PLUi de Potelle et de Jolimetz. Les conventions de passage seront proposées aux différents propriétaires avant l'été 2024. Des petits travaux d'aménagement seront nécessaires pour finaliser les deux projets.

Vous pouvez le constater, sans augmentation des impôts communaux, nous tenons à avancer et respecter notre plan d'action pour le bien vivre ensemble à Jolimetz.

Au nom de l'équipe municipale, du personnel communal et des membres du CCAS, je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2024.

Bonne lecture...

Projets d'aménagement du centre du village



FINANCES

Retour sur l'année écoulée

Compte administratif – CA 2022

Le compte administratif 2022 a été voté à l'unanimité lors de la réunion de conseil du 20 mars 2023. Les dépenses de fonctionnement sont revenues à leur niveau habituel, à l'exception des dépenses liées à l'énergie qui ont augmenté de 51%. Les dépenses d'investissement concernent essentiellement les dernières factures de la RD33 et les premiers frais d'études des projets « transition énergétique » et « maison du sabotier ». Comme prévu, la majeure partie des subventions liées aux travaux de la RD33 a été attribuée en 2022, ce qui explique le résultat global largement positif du compte de gestion de cette année, s'élevant à +510 805,35€.

Résultat global du compte de gestion 2022 :
+ 510 805.35 €

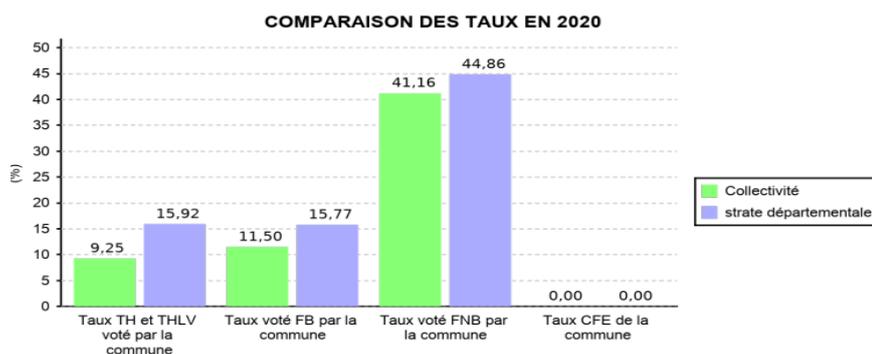
CA 2022

Les dépenses de fonctionnement :
440 771.70 €
Les recettes de fonctionnement :
541 381.57 €
Les dépenses d'investissement :
274 385.14 €
Les recettes d'investissement :
727 945.82€

Impôts locaux 2023.

Le conseil Municipal a reconduit les trois taxes à l'identique pour 2023.

Ci-dessous le comparatif des taux d'imposition ajustés et votés en 2020 par le conseil municipal (en vert) au regard de la strate départementale (en bleu).



Taxe d'habitation

9,25 %

Taxe foncière sur bâti

11,5 %

Taxe foncière sur non-bâti

41,16 %

Budget primitif - BP 2023.

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « finances » pour établir le « budget primitif 2023 ». "L'exercice s'est encore avéré compliqué car des inconnues subsistaient toujours quant aux subventions attribuées par la région concernant le projet « transition énergétique ». Deux subventions nous seront finalement attribuées un peu plus tard pour une somme globale de 401 837 €.

Dépenses et recettes BP 2023

Fonctionnement :

572 889€

Investissement :

1 284 075.30 €

Financement des projets « transition énergétique » et maison du « sabotier »

	Coût des travaux	Subventions	FCTVA	Reste à charge	
Transition Énergétique	1 681 621,28	1 111 721,00	275 853,16	294 047,13	17,5%
Maison du sabotier	573 813,84	391 067,00	94 128,42	88 618,42	15,4%
Total	2 255 435,12	1 502 788,00	369 981,58	382 665,55	17,0%

Les prévisionnels de financement font apparaître après récupération de la TVA (FCTVA à 16,404 %) des restes à charge de 204 047,13 € pour le projet « transition énergétique » et de 88 618,42 € pour le projet de la « maison du sabotier ». Ce résultat, fruit du montage de nombreux dossiers est particulièrement positif. En revanche, il ne doit pas occulter les difficultés

de trésorerie qui s'annoncent. En effet, le temps des subventions n'est pas celui de la facturation. La récupération du FCTVA est effective deux ans après l'engagement des dépenses. Le recours à l'emprunt relais sera nécessaire.

SUBVENTIONS TE		SUBVENTIONS Maison du sabotier	
ÉTAT DSIL 2021	194 042,00	DÉPARTEMENT ADVB 2022	149 067,00
ÉTAT DSIL 2023	82 782,00	REGION	125 000,00
RÉGION - Dispositif PACTE SAT	378 737,00	CCPM	15 000,00
RÉGION - Dispositif FRATRI	23 110,00	FONDATION DU PATRIMOINE	22 000,00
DÉPARTEMENT ADVB 2022	330 000,00	Autres (Carsat ...)	34 000,00
CCPM FSIC 2022	95 000,00	ADVB 2023	46 000,00
SEAA	8 050,00		
	1 111 721,00		391 067,00

TRAVAUX & CADRE DE VIE

Avec l'achèvement en 2022 des travaux des rues du Pavé et de la rue Marc Poirette, Jolimetz bénéficie désormais de trottoirs dignes de ce nom et d'une traversée de village agréable. Il appartient désormais à chacun de profiter de ces aménagements en respectant les aires de stationnement et les massifs. **MERCI de ne pas entraver la circulation des piétons par des stationnements sauvages.**



Un grand merci à nos agents communaux

Les agents effectuent régulièrement tous ces petits travaux qui permettent d'embellir notre village. Toutes les semaines, Mathieu et Bruno s'évertuent à maintenir la propreté du village mise à mal par de trop nombreuses incivilités (canettes, emballage de fast Food et gravats divers). L'entretien des espaces verts et des chaussées est toujours une gageure mais nos agents ont toujours su maintenir le cap et sont pleinement engagés à vos côtés. Autant d'énergie et de temps qui pourraient être investis ailleurs. Qu'ils en soient remerciés.



N'oublions pas de citer le travail de Laura, Malika, Marie Florence et Fanny qui s'affairent au quotidien sur la propreté des bâtiments, le périscolaire (cantine, garderie ...) et qui viennent si nécessaire en renfort sur les travaux en espaces verts. **Nous souhaitons exprimer notre gratitude à Barbara, notre nouvelle secrétaire administrative, pour son engagement et son dévouement remarquable, particulièrement dans un contexte professionnel complexe.** Ses efforts et son implication sont grandement appréciés. Elle vous réservera le meilleur accueil en mairie pour toutes vos démarches.

PROJET & CADRE DE VIE

2024 sera pour Jolimetz dans la continuité et la poursuite de l'investissement entamé depuis le début du mandat. Deux dossiers majeurs nous engagent : la Transition énergétique des bâtiments communaux et la réhabilitation de la maison du Sabotier.

Concernant le cadre de vie, nous nous sommes fixés comme priorité la propreté du village. Avec nous, prenons donc soin de nos rues et entretenons nos abords de propriété pour le bien-être et le bien vivre de tous et toutes à Jolimetz.

Rénovation thermique et extension des bâtiments communaux.

Face à la hausse inexorable des coûts de l'énergie, nous avons fait le choix de la transition énergétique pour les bâtiments communaux grâce à un réseau de chaleur (chaudière à bois déchiqueté) qui alimentera l'école, la Mairie et la salle Testelin.

L'avancée des travaux de 2023 en image





Les murs des salles de classe isolés avec des briques de chanvre seront enduits de terre

Amélie Fontaine, l'architecte, présente les matériaux utilisés.

L'extension, avec sa structure en bois préfabriquée et ses murs en paille, se construit progressivement



La construction de la chaufferie prend du retard en raison de quelques malfaçons constatées sur les pignons et les murs en béton banché. Ces défauts doivent être rectifiés afin d'assurer la qualité et la durabilité de l'ouvrage. Les réunions de chantier, auxquelles ont participé le Maire ainsi que l'adjoint aux travaux, ont été essentielles pour résoudre ces problèmes et permettre la reprise du chantier dans les meilleurs délais. Grâce à la coordination et à l'engagement de tous, les corrections nécessaires ont été apportées, garantissant ainsi la qualité et la bonne avancée des travaux.



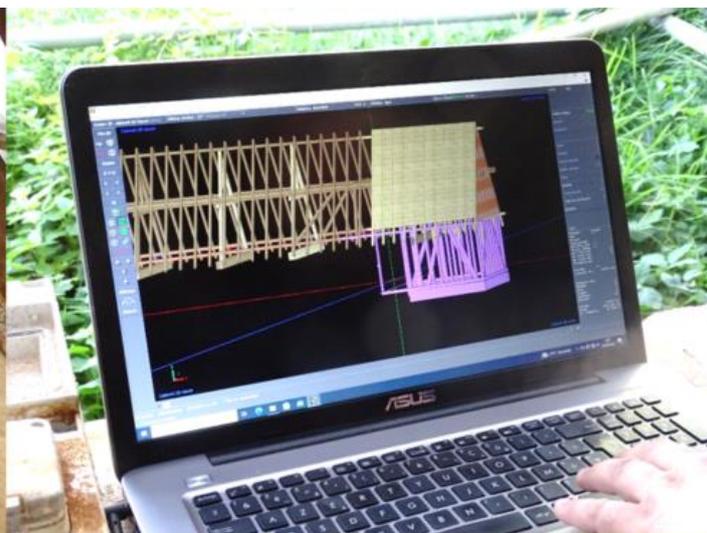


Madame la sous-préfète a effectué une visite du chantier en compagnie du Maire et de l'adjoint aux finances. Cette visite a permis de passer en revue l'avancement des travaux et de justifier les ajustements budgétaires nécessaires. La présence de la sous-préfète témoigne de l'importance accordée par l'Etat à ce type de projet et de l'engagement des différentes parties prenantes (Région, Département, CCPM) pour sa réussite.

La « maison du sabotier ».

Autre dossier conséquent, la réhabilitation de la Maison du Sabotier. Là aussi sacré challenge puisque cette bâtisse malmenée par le temps retrouvera son lustre d'antan grâce au concours de la Fondation du Patrimoine et des financeurs institutionnels (Région, Département, CCPM).





**Restauration de la Maison du Sabotier (longère du 18^{ème} siècle situé Rue COULON 0 L'ANGLE DE LA Chasse MICHEL
Phase 1 – TRAVAUX DE GROS ŒUVRE ; Phase 2 - AMENAGEMENT DE L'INTERIEUR**

Le projet a été validé par la fondation du patrimoine.

- Etude : Mrs STOPIN, architecte des bâtiments de France.

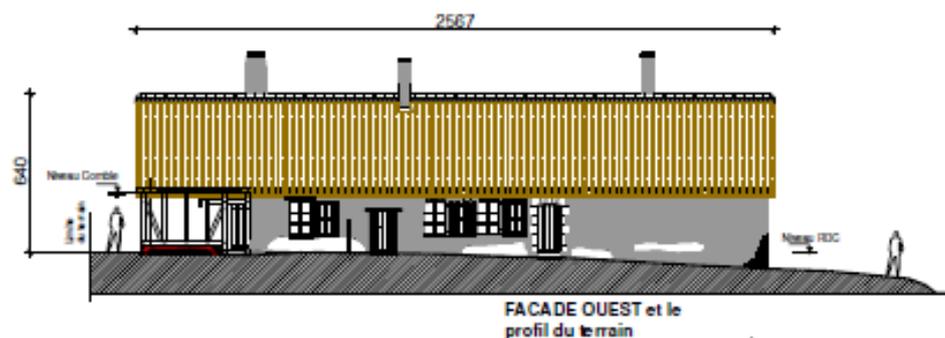
- Demandes de subventions pour le gros œuvre (maçonneries, toiture en chaume, huisseries extérieures et carrelage) : CD59 sur l'opération « villages et bourgs » ; Région ; CARSAT ; fondation du patrimoine.

Montant de la phase 1 : 388 000 euros HT – Subventions attendues 80%

Les travaux de gros œuvre sont en cours, l'achèvement est prévu au printemps 2024.

Montant de la phase 2 : 100 000 euros HT – Subventions attendues 80%

Les travaux d'aménagement intérieur doivent débuter en juin 2024, l'achèvement est prévu fin 2024. (2 salles pour la bibliothèque ; 2 salles pour la vie associative ; 1 salle sur les métiers du bois et de la forêt ; 1 caves pour les chiroptères ; 1 grenier pour les chouettes et 1 WC extérieur.



ANIMATIONS & VIE MUNICIPALE

LA VIE
MUNICIPALE

Le 1^{er} avril : parcours du cœur

Les
parcours
du Cœur



Comme chaque année, les participants au parcours du cœur ont exploré les sentiers cachés de Jolimetz ainsi que les chemins de la forêt de Mormal. Malheureusement, nous n'étions pas très nombreux, seulement une vingtaine de personnes ! Nous vous invitons donc à réserver la date de l'année prochaine pour participer à nouveau à cet événement.

Le 16 avril : la chasse aux œufs

En collaboration avec l'AEJ, la municipalité a organisé une après-midi créative et ludique pour les enfants, suivie de la traditionnelle chasse aux œufs. Chaque enfant est reparti avec des chocolats offerts par la commune. Le verre de l'amitié offert par l'AEJ a clôturé cette belle après-midi. Un moment de partage et de convivialité pour tous les participants !



Les cérémonies du 8 mai

Le 8 mai, fidèles à la tradition, les cérémonies commémoratives se sont tenues aux monuments de Potelle et Jolimetz. Dans un élan de respect et de reconnaissance envers les sacrifices consentis, la communauté s'est une nouvelle fois rassemblée pour honorer la mémoire de tous ceux dont le nom est inscrit sur les monuments. Il y a 80 ans, notre pays était plongé dans cette tragédie, et aujourd'hui, nous devons nous souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Cet engagement à perpétuer la mémoire collective demeure un pilier essentiel de notre devoir de mémoire, symbolisant notre reconnaissance infinie envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre dans un monde libre.



Le repas des Aînés

Comme chaque année, après la commémoration au monument, c'est le repas des Aînés. Il s'est déroulé à la salle Testelin et a été préparé par le restaurant « Le Mormal ». Comme d'habitude, nous avons mis à l'honneur nos deux plus anciens de l'assemblée : Renée Ducarne et Ferdinand Marchand. Tous deux ont reçu un panier garni de la part du CCAS. Comme toujours, l'ambiance était festive et conviviale.



16, 17, 18 et 19 mai : la ducasse

Le vendredi a marqué le début des festivités avec un concert hommage à Georges Brassens à l'église. Le samedi, malgré une chaleur étouffante, les cyclistes ont pris le départ de la traditionnelle course à travers les rues du village. Le dimanche, bien que perturbée par un orage, la brocante a néanmoins accueilli quelques brocanteurs courageux. Heureusement, le concert haut en couleurs de l'orchestre d'harmonique a su réchauffer les cœurs des nombreux auditeurs. Enfin, le lundi, les festivités ont continué avec le concours de pétanque et les tours de manèges gratuits offerts par la municipalité aux enfants de l'école et du village.

La ducasse doit demeurer un moment fort et festif au sein de nos petites communes. Malheureusement, la désaffection croissante du public qui se tourne vers les parcs d'attractions rend l'organisation de cet événement traditionnel de plus en plus complexe.

Les forains sont de plus en plus réticents à venir animer nos places de village. Les défis logistiques et économiques auxquels ils font face les poussent à rechercher des alternatives plus lucratives. Cette tendance compromet sérieusement la pérennité de nos ducasses et finira par reléguer cette tradition au rang des souvenirs.

Pourtant, la ducasse revêt une importance capitale pour nos petites communes. Elle incarne nos traditions, notre héritage culturel et notre identité collective. C'est un moment privilégié où les habitants se retrouvent pour partager des instants de joie et de convivialité, renforçant ainsi les liens qui nous unissent.



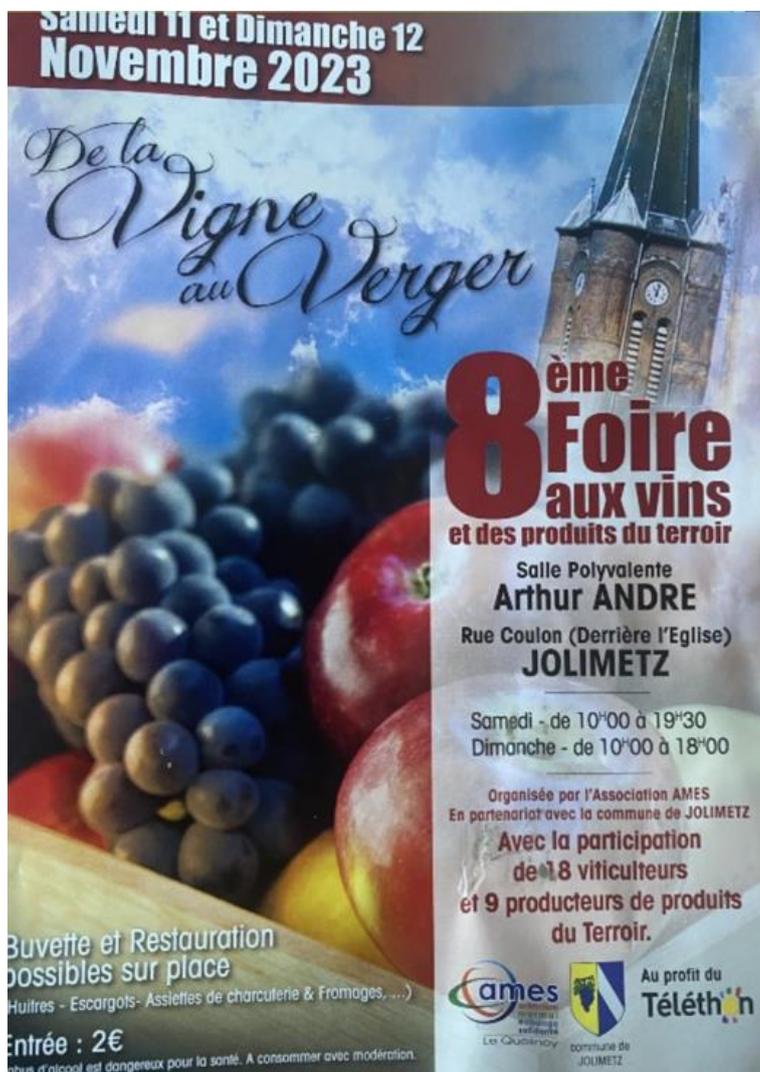
11 novembre : les enfants aux monuments de Potelle et Jolimetz

C'est toujours un moment particulier lorsque les enfants de l'école, accompagnés de leurs parents, assistent aux commémorations du 11 novembre. Les anciens combattants, les élus ainsi que les aînés attachent une grande importance à leur présence. En prévision de cette cérémonie, les enfants ont eu l'occasion, avec leurs enseignants, d'évoquer certains événements historiques de la Première Guerre mondiale et d'apprendre notre hymne national, la Marseillaise. Cette participation permet aux anciens combattants, aux enseignants et aux élus de transmettre une mémoire essentielle aux jeunes générations, et de renforcer leur attachement aux valeurs de la République.



12 et 13 novembre : la foire aux vins

Cette année encore, nous avons fait le plein de nos caves et de visiteurs durant les deux jours de la foire, pas moins de 900 entrées. Avec le dynamisme des membres de l'association AMES et le partenariat « solide » avec la commune, la 8^{ème} édition a remporté une nouvelle fois un franc succès. Les vigneron, une vingtaine, et les producteurs locaux expriment chaque année leur plaisir de venir ou de revenir à Jolimetz. La petite restauration sur place, les huîtres, les escargots, les flamiches... permettent d'agrémenter la dégustation des blancs, rosés, rouges ou pétillants venus de toutes les régions viticoles de France. L'association AMES redistribue une partie de ses bénéfices au téléthon. Un grand merci à eux.



Samedi 11 et Dimanche 12 Novembre 2023

De la Vigne au Verger

8^{ème} Foire aux vins et des produits du terroir

Salle Polyvalente
Arthur ANDRE
Rue Coulon (Derrière l'Eglise)
JOLIMETZ

Samedi - de 10^h00 à 19^h30
Dimanche - de 10^h00 à 18^h00

Organisée par l'Association AMES
En partenariat avec la commune de JOLIMETZ

Avec la participation
de 18 viticulteurs
et 9 producteurs de produits
du Terroir.

Buvette et Restauration possibles sur place
Huîtres - Escargots - Assiettes de charcuterie & Fromages, ...)

Entrée : 2€
abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

ames Le Guisnoy
Au profit du Téléthon
commune de JOLIMETZ



En décembre : le Téléthon 2023



L'opération « viennoiseries » au profit du téléthon a permis de récolter la somme de 608 €.

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour la collecte et la distribution.

Mireille
Coordinatrice AFM TELETHON

Téléthon

Apporter soutien et animation à nos aînés

Connaissez-vous la **CADA** (Communauté des Amis des Aînés) ? Non seulement elle propose des activités adaptées tout au long de l'année, mais elle organise également la Semaine Bleue, où chacun est invité à se rencontrer, chanter, jouer, etc. Certaines activités sont même gratuites. Pendant la période du 30 septembre au 13 octobre 2024, des ateliers variés seront de nouveau proposés, notamment :

- Une visite au Familistère de Guise en bus (sous réserve de disponibilité)
- Après-midi jeux de société
- Balade en bateau sur la Sambre
- Repas intergénérationnel avec les enfants à la cantine
- Spectacle musical, etc.

Un large éventail d'options vous sera proposé. Restez attentifs à vos boîtes aux lettres pour plus d'informations.

En 2023, nous avons proposé un déjeuner commun à la cantine avec les enfants de l'école. Cette expérience a créé une complicité très agréable entre les enfants et les aînés, qui ont tous apprécié ce repas intergénérationnel. C'est pour cela que nous avons décidé de mettre en place un service pour nos aînés tout au long de l'année, à des périodes telles que la veille des vacances scolaires, à Pâques ou à Noël. Les inscriptions se feront en mairie au tarif de 3,60 €, comprenant l'entrée, le plat et le dessert.



Le Colis des aînés



En décembre, la distribution est toujours un moment d'échange et de partage avec nos aînés. Nous nous efforçons toujours de proposer des colis de qualité avec des produits locaux.

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2024

CULTURE

Jolimetz « culture » au fil des mois ...

Avec l'aide du service culture du Pays de Mormal et en partenariat avec les associations du village, au fil des semaines, la commune a pu proposer plusieurs temps forts « culture ».

Il y a déjà un peu plus d'un an pour Noël (le 9 décembre), nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'église le festival « en Voix » proposé par l'Opéra de Compiègne. Les nombreux spectateurs ont bravé les froidures de l'hiver pour découvrir un spectacle magique. Une mise en lumière de l'église a permis une mise en valeur exceptionnelle du concert « Soleil noir » qui était proposé par 8 chanteurs sous la direction de Simon-Pierre Bestion. Le spectacle était accueilli par la commune de Jolimetz et proposé par le « Pays de Mormal ». Nous avons pu apprécier, une soirée de musique sacrée médiévale : une belle découverte.



En mai, le groupe « Parisse-Métisse » a joué pour les enfants de l'école. Laetitia et Jean Baptiste musiciens talentueux ont donné tour à tour dans l'après-midi trois petits concerts... Ils s'étaient installés dans la petite grange qui se trouve au bout de l'allée de l'ancien château du Jolimetz. Les enfants ont pu prendre place pour découvrir de jolis morceaux venus des quatre coins du monde. Plus de 120 enfants et accompagnateurs ont pu découvrir flûte, cornemuse, percussions, et autres instruments.



En mai-juin, Chloé paysagiste, membre du groupe Caillou, dans le cadre du contrat local d'éducation artistique mis en place par le Pays de Mormal a sillonné les chemins du village en partenariat avec l'équipe de la bibliothèque. Le 23 juin, elle présentait la carte des chasses du Jolimetz.



En juin, en « ouverture » de la ducasse, Marc-Antoine Payen, vieux « routard » de la scène, nous a proposé en compagnie de Christophe Granier à la contrebasse un formidable « tour de chant ». Les chansons et musiques de Georges Brassens ont conquis le public venu très nombreux pour l'occasion. En prologue Jean-Pierre Ramette, nous a rappelé son intérêt pour les chansons du grand Georges, le poète sétois. « La prière » de Brassens a résonné entraînant une réelle émotion dans la grande nef de notre église.



En octobre. Les enfants de la classe de Madame Jeronnez ont pu monter dans le bus : direction Bavay ! A l'invitation du Forum Départemental, du Pays de Mormal et des services de l'Inspection, les enfants ont pu découvrir Bavay au temps des romains. Deux animatrices du musée à l'aide de différents supports ont offert une approche de la vie sur le forum, il y a bien longtemps. A noter le musée est ouvert gratuitement tous les premiers dimanches du mois !

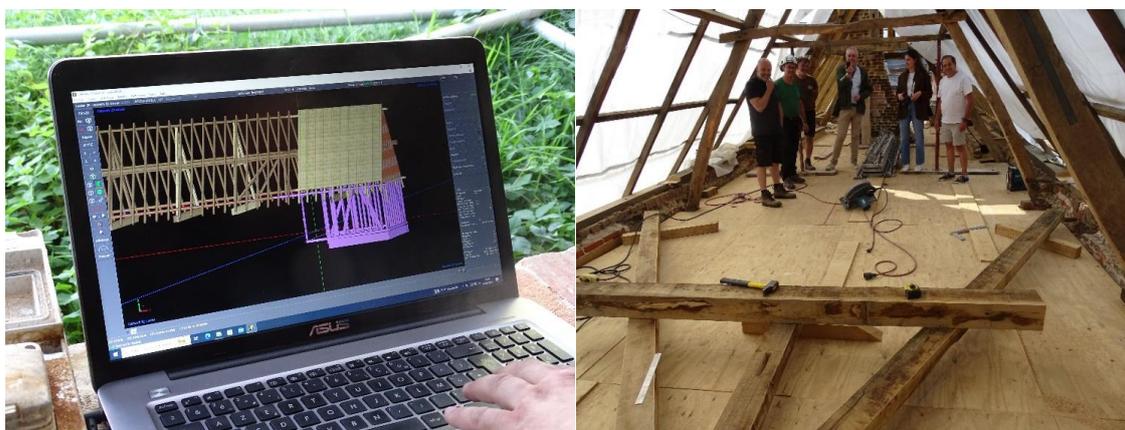


En novembre, en réponse aux souhaits de l'équipe enseignante Monsieur Hien a donné trois représentations le 14 novembre... Le matin les « maternelles » ont pu voir « Au palais des 5 sens ». En début d'après-midi les élèves du CE2 au CM2 ont pu découvrir « Au cœur de notre corps » et en fin de journée un dernier spectacle « Quel avenir pour nos déchets ». Ce spectacle était ouvert à tous. Avec dynamisme et le support d'images, l'animateur-comédien a su entrainer plus de 240 spectateurs pour cette journée marathon, sur les chemins de l'environnement. Il a su transmettre sa passion pour les questions d'écologie et de nature.



En direct de la maison du sabotier

Le chantier de la maison du sabotier avance doucement mais sûrement. Bien sûr, nous aimerions annoncer que le gros œuvre est terminé mais notre entreprise chargée de refaire la toiture en chaume s'est faite attendre ! En attendant, chaque semaine qui s'écoule apporte de nouvelles petites histoires, anecdotes ou surprises.



Fondation du patrimoine, visite d'Hervé Deguine...

Au fil des mois, petits et gros dons nous permettent d'atteindre progressivement les objectifs de la collecte... Cela engendre quelques contacts-rencontres inattendues, telle que celle que nous avons eu avec Hervé Deguine qui a également apporté son soutien à notre projet :



« Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint au Maire, C'est un grand plaisir pour moi de participer à ce magnifique projet, et je suis ravi de voir que les travaux sont déjà bien avancés. Je suis originaire de Lille et, bien qu'expatrié en Thaïlande, je reste très attaché à ma terre natale ! J'ai découvert votre projet sur le site de la Fondation du patrimoine. Ce qui m'a plu, comme vous le rappelez justement, c'est qu'au-delà de la restauration de cette maison, il y a un projet culturel global, une volonté de transmettre, de partager et de faire vivre notre patrimoine commun. Vraiment, bravo à ceux qui portent ce projet depuis le début ! Je serai de passage en France au mois d'août et je tâcherai de passer à Jolimetz admirer cette belle bâtisse. »

Cet été, Hervé Deguine qui a été journaliste à Reporters sans frontières de 1993 à 1996, en charge notamment du Rwanda et auteur de nombreux ouvrages dont : « L'affaire Copernic. Les secrets d'un attentat antisémite », « Un idéologue du génocide rwandais : enquête sur Ferdinand Nahimana », « Connaître et comprendre l'Europe », « Gardons espoir pour le Rwanda », « Rue des immeubles-Industriels. La cité idéale des artisans du meuble (1873-1914) », « Les justes de Méasnes (1943-1944) », « Avanti ! Histoire d'une famille des Pouilles (1780-1946) », est venu sur le chantier de la maison du sabotier. Ce qui nous a valu son soutien encore plus enthousiaste.

« Un grand merci de cette visite détaillée de la maison du sabotier. C'est une entreprise formidable que vous menez d'une main de maître. Bravo d'avoir su surmonter les multiples obstacles qui se sont présentés (et ceux à venir). Je suis ravi d'être associé à cette initiative. Quelle belle aventure ! Vous avez vraiment fait œuvre de bien public, pour maintenant et pour les générations à venir. C'est formidable de sauver ainsi la mémoire ordinaire du petit peuple, celui qui en général ne laisse pas de trace. »



Monsieur Gilles Senechal et son fils Matthieu Senechal (Entreprise de maçonnerie MCCA), Monsieur Daniel Herbaut (chef de chantier) et Monsieur Alexandre Vandewiele (Entreprise de charpente : Battais-charpente).

Une pièce de monnaie ?

Les maçons ont réalisé un très beau travail sur les murs de la maison et en particulier sur les trois cheminées. Les charpentiers ont réalisé un travail fabuleux sur la charpente. L'ossature chevillée à l'ancienne est prête pour résister à nouveau durant de longues années aux intempéries. Jean Bernard Stopin, l'architecte du patrimoine qui suit le projet nous avait indiqué que lors du démontage d'une charpente on avait parfois la chance de retrouver la date de construction.



Cette chance rare, nous l'avons eue grâce à Daniel Herbaut, le chef de chantier. Les anciens avaient coutume lorsqu'ils montaient une charpente de glisser entre un tenon et une mortaise une pièce de monnaie. La date indiquée sur la pièce correspondant à l'année du chantier... Par réflexe-habitude, on ne sait jamais, Daniel en retournant, un élément de charpente a eu le plaisir au mois de juillet de voir une pièce tomber. Nous avons pu ainsi découvrir un moment de l'histoire de la maison... Empire Français, cinq centimes, Napoléon III, empereur des français, date 1855 ! La charpente remontée aujourd'hui a pu être réalisée en 2023 avec une partie des arbres qui avaient été coupés au milieu du XIXème siècle !

Des chauves-souris dans la cave

Sur le pignon donnant sur la rue Coulon, on peut voir une arcade en briques. Elle surmontait une grille qui donnait dans la cave. Cette arcade laisse à penser que nous pourrions être en présence d'une cave de mulquinier (tissage sur métier). Il est fort possible que la cave servait autrefois au tissage. Des arcades de ce type, au bas des murs des maisons, sont très courantes dans le Cambrésis et en Thiérache. On en retrouve non loin de Jolimetz à Salesches. Une enquête réalisée en 1882, voulue à l'époque par l'inspection académique rapporte qu'il y avait à Jolimetz : une brasserie, 6 petites épiceries, 3 boucheries, 3 boulangeries, etc et 2 passementiers qui occupent deux à trois cents ouvrières (*on retrouve l'intégralité de l'enquête sur le site de la commune dans la rubrique histoire*). Les passementiers faisaient travailler les habitants pour des productions à base de fils. La cave était le meilleur endroit pour tisser le lin, à cause de son humidité. Le métier de mulquinier était souvent une seconde occupation. Lors de la belle saison les habitants travaillaient aux champs. L'hiver on descendait dans les caves où étaient installés les métiers à tisser. Notre maison du sabotier va nous obliger à mener une enquête plus aboutie pour retrouver tous nos anciens métiers : les "sabotiers" bien sûr mais aussi les "passementiers".

L'hiver dernier en inspectant la cave, quatre chauves-souris ont été découvertes par Monsieur le Maire. 3 des quatre chauves-souris étant des Murins de Bechstein ! Alerté, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois nous a indiqué qu'il s'agissait d'une espèce particulièrement rare et qu'il fallait trouver un financement pour réaliser un aménagement adapté pour nos chauves-souris. Si avec l'arrivée du printemps, elles ont quitté la cave, elles sont revenues pour l'hiver : l'entreprise Battais ayant réalisé un équipement permettant leur accueil sans gêne pour le fonctionnement de la maison (aménagement financé à 100 % par un porteur de projet éolien – « compensation environnementale »). Les chauves-souris très discrètes et pourtant très présentes sont un insecticide naturel particulièrement efficace. En une nuit, une chauve-souris peut manger à la belle saison 3000 moustiques ! En évitant la destruction de la cave, la restauration de la maison du sabotier, se conjugue parfaitement avec la protection de l'environnement.

Le plus ancien sabotier du Jolimetz ?

Autre amateur d'histoire locale, Pierre Deloge qui habite aujourd'hui au Havre, nous fait part régulièrement de l'état de ses recherches sur les sabotiers du village, à partir des documents numérisés par les Archives Départementales du Nord. Son travail pourrait faire l'objet d'un article plus conséquent. Il y eut à Jolimetz, au fil des ans, plus de cent sabotiers. Pour l'instant les plus anciens dont nous ayons la trace sont Nicolas Soudieux, « chabotier », et son fils Philippe, « faiseur de chabots », qui épousa en l'an de grâce 1733 (sous Louis XV), à 23ans, Marie Magdeleine Besse. Le fils de l'ancien adjoint au maire de Jolimetz ajoute dans un mail récent : « Ma grand-mère m'a jadis parlé de bals à "chaboux" qui avaient encore lieu au début du XXème sur un parquet installé près du bistrot le "Boulant" de Monsieur Bouteau » (à l'intersection de la rue Coulon et de la chaussée Brunehaut).

